

Stationnement gênant

Quelques recommandations à l'usage des grimpeurs

Amis grimpeurs, vous venez ici pour vivre des moments merveilleux sur les falaises de Presles.

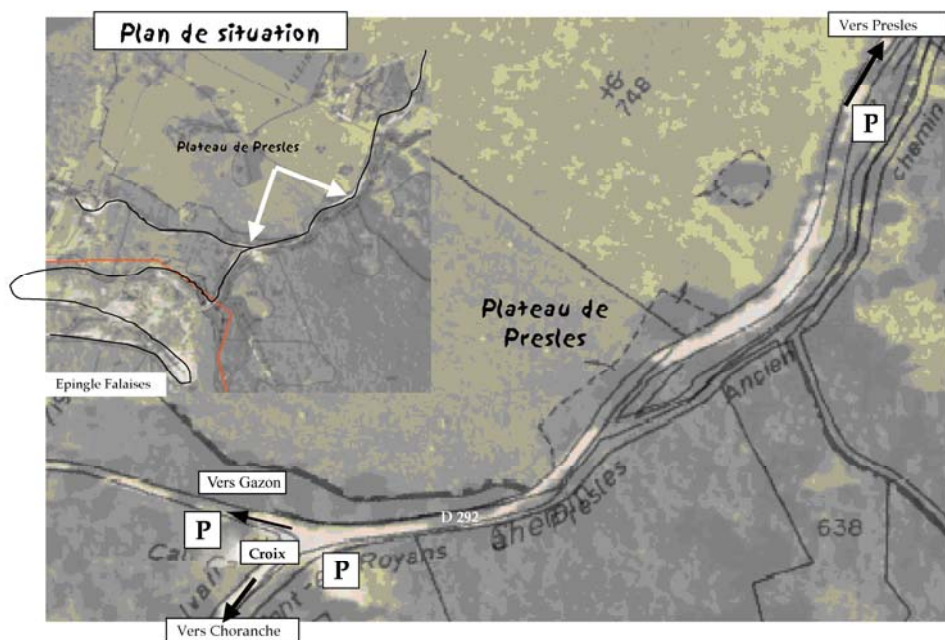
Pour favoriser la pérennité de votre activité, il est impératif que vous restiez vigilants quant aux nuisances que pourrait apporter votre venue.

Merci de lire ce document attentivement et de tenir compte des recommandations suivantes :

- Ne stationnez pas dans les deux derniers virages avant le tunnel afin de laisser passer les engins agricoles (les agriculteurs travaillent même le week-end) et les véhicules de secours. Utilisez les emplacements de stationnement sur le plateau de Presles (voir le plan au dos) ;
- Roulez plus que prudemment sur les routes étroites qui desservent le plateau ;
- Pour vous rendre au pied des voies d'escalade ou à la sortie des voies, vous traversez des propriétés privées. Ne sortez pas des chemins tracés et ne traversez pas les prés et les cultures ;
- Utilisez de préférence les toilettes publiques sur la place du village de Presles ou sinon, faites en sorte que vos « besoins » ne soient pas visibles ;
- N'assurez pas depuis la route (Tina Dalle) ;
- Ne faites pas de camping sauvage, vous pouvez planter votre tente près de l'auberge (se renseigner auprès d'Ezio) ;
- Soyez discrets dans les voies pour éviter les nuisances sonores.

Bonne grimpe !





Merci de ne pas stationner autour de la croix



Mairies de Presles et de Choranche - Association VTNO